



Maraîchage

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
 en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°12

**Bilan concombre
2019
23/01/2020**



Animateur filière

Olivier BRAY

FREDON AQUITAINE

o.bray@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage – Edition Sud

Nouvelle-Aquitaine

N°12 du 23/01/2020 »

Bilan 2019 - Concombre

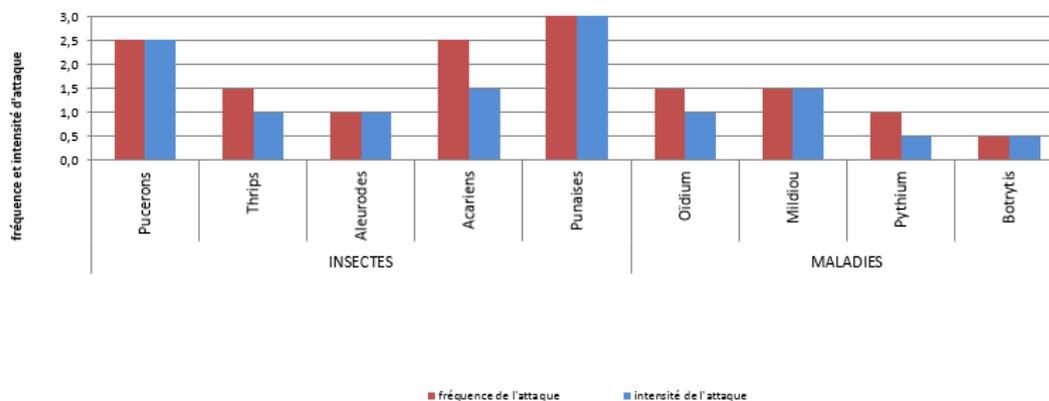
Bases de la gestion

La gestion des bio-agresseurs repose sur une surveillance continue des populations de ravageurs et des maladies, en faisant des observations régulières en parcelles pour déceler les premiers foyers et, de ce fait, agir rapidement et gérer les bio-agresseurs plus efficacement.

Ci-dessous, la **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.

Evolution par rapport à la campagne précédente **Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV Concombre pour la campagne 2019**

	+	=	=	=	+	=	=	=	=
Gravité 2019	2,5	1,5	1	2	3	1	1,5	0,5	1



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Réseau de surveillance

Le réseau de surveillance biologique du territoire relatif au maraîchage a été mis en place sur les différentes zones de productions des espèces suivantes : tomates, aubergines, salades, poivrons/piments, concombres.

L'objectif de ce réseau est d'établir une situation sanitaire, pour un meilleur raisonnement de la lutte contre les différents bio-agresseurs rencontrés en cours de production. Avant chaque parution du BSV, des informations ont été collectées, permettant ainsi de suivre l'évolution des principales maladies et ravageurs.

Le bilan de cette saison a été réalisé à partir des données issues :

- de **parcelles de référence** : des observations précises ont été effectuées régulièrement dans une même parcelle et selon un protocole harmonisé national ;
- de « **tours de plaine** » : informations collectées à la microrégion agricole (Lot-et-Garonne, Landes, Gironde et Pays Basque) ; elles sont moins précises mais concernent un nombre de parcelles plus important ;
- d'un **réseau de piégeage** : pyrale du maïs, noctuelles défoliatrices ;
- de « **dires d'experts** ».

Bilan climatique

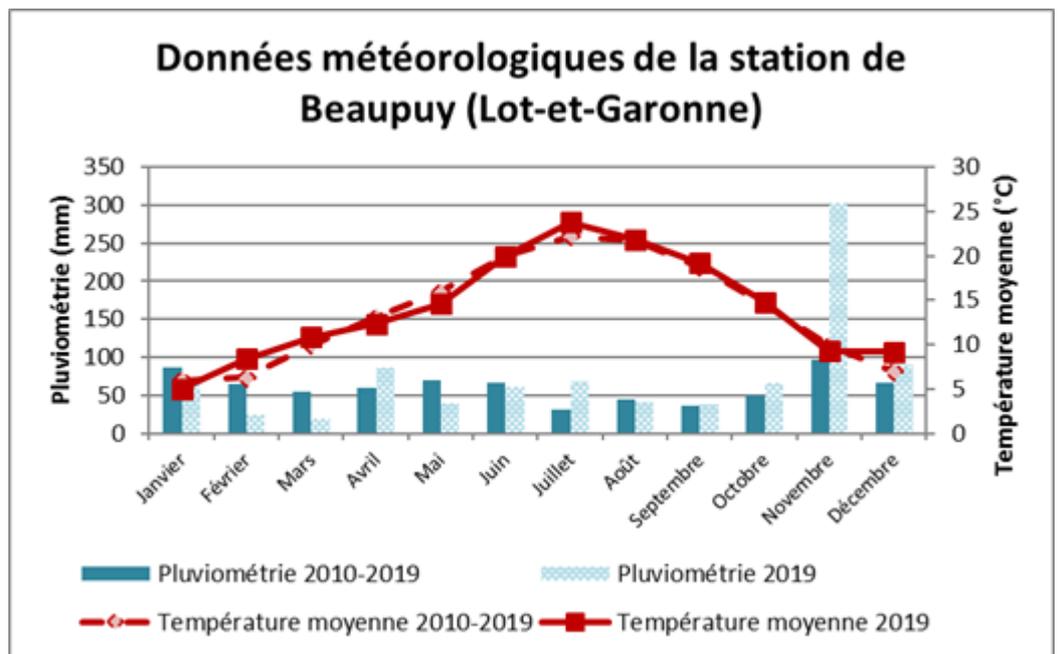
L'hiver 2019 a été particulièrement doux, avec un mois de février exceptionnel en ensoleillement et chaleur.

Le printemps 2019, très contrasté, a débuté par un mois de mars d'une grande douceur. Par la suite, les mois d'avril et mai ont été plus agités avec des pluies fréquentes et des quantités d'eau parfois excédentaires. Le mois de mai a été particulièrement frais avec des gelées tardives (5 et 6 mai).

L'été 2019 a débuté par un mois de juin

anormalement frais et accompagné de pluies orageuses au cours des trois premières semaines. Puis, **l'été s'est installé à partir du 23 juin avec une première période de canicule (températures supérieures à 35°C)**. Par la suite, les perturbations ont été peu fréquentes et les températures sont le plus souvent restées supérieures aux normales saisonnières. Une deuxième période de canicule est enregistrée fin juillet (du 22 au 25) avec des températures supérieures à 35°C sur plusieurs jours et plusieurs secteurs. Malgré un temps frais et assez mitigé en milieu de mois, août 2019 a été dans l'ensemble chaud et ensoleillé.

L'été s'est prolongé durant le mois de septembre avec un temps chaud, sec et ensoleillé. Le mois d'octobre a été plus humide malgré des températures supérieures aux normales saisonnières. Le mois de novembre a été trois fois plus pluvieux que la moyenne.



Bilan sanitaire

Ravageurs

- **Punaises :**

Signalées dès le mois d'avril en hors-sol, les punaises seront présentes jusqu'à la fin de production. Elles entraînent des malformations du fruit (concombre tordu) et donc des fruits invendables. En octobre, en Lot-et-Garonne, une perte de production de 10 % est signalée.

La pression a été forte et supérieure à celle de la campagne 2018.



Piqûre de Nezara sur feuille de concombre (face supérieure et inférieure). **! Ne pas confondre avec le mildiou !**
(Crédit photo : O.BARBARIN - ATFL)

- **Pucerons :**

Les pucerons sont signalés en sol et hors sol dès le mois de mars (espèce *Aphis gossypii*). La pression est particulièrement forte cette année comme pour les autres types de productions. En juin, l'intégralité des parcelles est concernée (espèce *Aphis gossypii*, *Macrosiphum euphorbiae* et *Aphis fabae*). En août, ils posent encore problème, notamment l'espèce *Aphis nasturtii*.

La pression puceron a été forte et supérieure à celle de 2018.

- **Acariens :**

Les premiers foyers ont été signalés sur une exploitation en AB en avril, puis dès le mois de mai, les acariens sont présents sur l'intégralité des sites avec des intensités variables. En juillet, en Gironde, la pression particulièrement forte sur une parcelle a entraîné la mort d'un rang en moins de 3 jours. En septembre, ils sont encore présents de façon assez importante sur l'intégralité des parcelles.

La pression acarien a été moyenne et similaire à celle enregistrée en 2018.



Acarien sur feuille de concombre
(Crédit photo : O.BRAY - FREDON Aquitaine)

- **Aleurodes :**

Ce ravageur a été peu problématique sur la saison. Comme l'an dernier, il a été signalé au mois de juillet.

La pression a été faible et identique à celle de 2018.

- **Thrips :**

La présence de thrips a été signalée à partir de mai et jusqu'à la fin de production. Ils peuvent provoquer des piqûres dans les fleurs et des fruits tordus. En juillet, les nombreux auxiliaires permettent de les réguler.

La pression est faible à moyenne en 2019 et comparable à 2018.

Pour la partie **noctuelles défoliatrices**, reportez-vous à la partie « Toutes cultures » page 5.

Maladies

- **Mildiou :**

La maladie a été signalée pour la première fois en août où l'intégralité des parcelles est concernée. La maladie est apparue suite aux nuits fraîches de la période.

La pression a été faible et similaire à celles des années précédentes.

- **Oïdium :**

Comme l'an dernier, la maladie a commencé à apparaître au mois de juin. Comme les deux années passées, en octobre, la pression augmente et de nombreuses parcelles sont concernées.

La pression a été faible et identique aux campagnes précédentes.

- **Autres maladies :**

Didymella bryoniae (chancre gommeux du concombre = *Mycosphaerella*) a été observé dès le mois de mars sur un site de 2 ha, puis en mai sur une parcelle en fin de culture.



***Didymella bryoniae* sur feuille et sur tige**
(Crédit phot : ephytia)

Toutes cultures

- **Adventices**

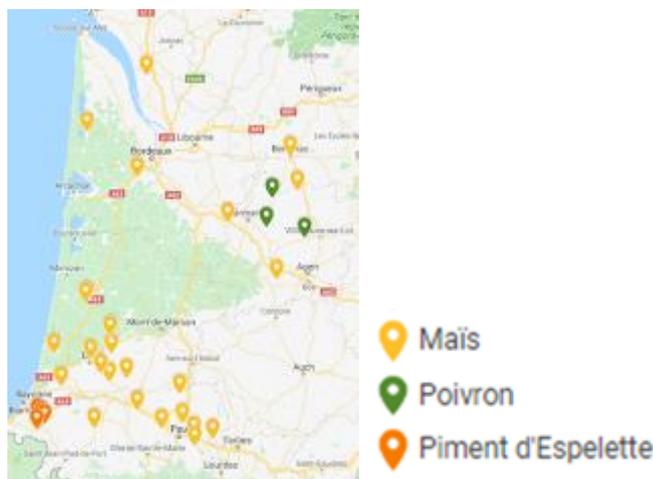
À la suite du retrait de matières actives, la gestion des adventices (mouron, galinsoga, séneçon...), est plus difficile, notamment sur les passes pieds et sous les chéneaux.



Galinsoga à gauche, Mouron et Séneçon à droite
(Crédit photo : O.BRAY – FREDON Aquitaine)

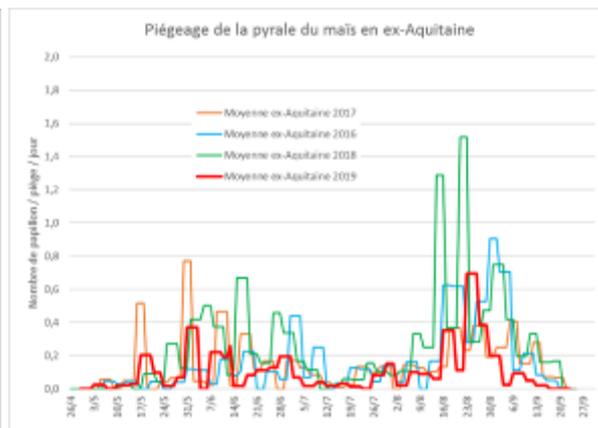
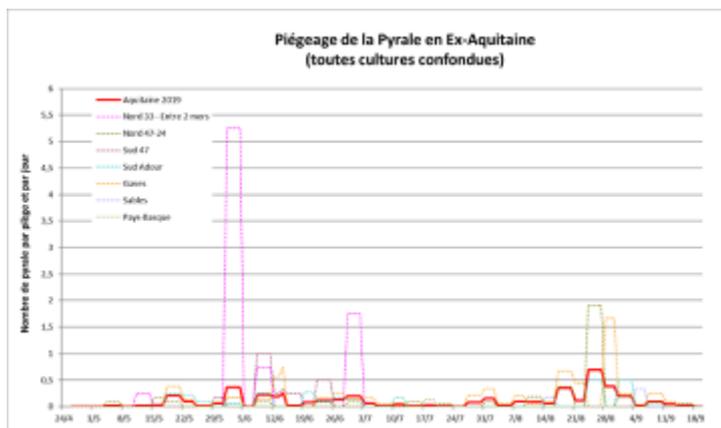
- **Pyrale du maïs**

En 2019, 33 pièges à phéromones pyrale ont été suivis : 25 en culture de maïs, 5 en culture de piment d'Espelette et 3 en culture de poivron.



Papillon et pyrale dans poivron
(Crédit photo : FREDON Aquitaine)

Le premier vol a vraiment commencé mi-mai pour s'étendre jusqu'à début juillet. Il a été faible en intensité. Un deuxième vol est visible entre fin juillet et la première décennie de septembre avec un pic vers le 25 août. Les premiers dégâts signalés ont été observés en septembre.



Courbe de piégeage de l'année (à gauche) et comparatif entre les 4 dernières années (à droite)

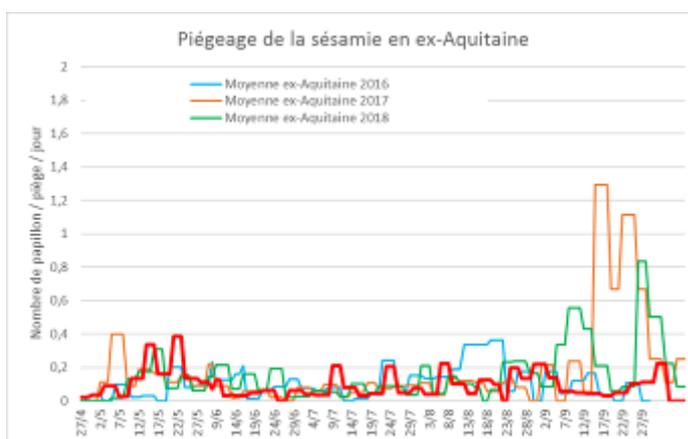
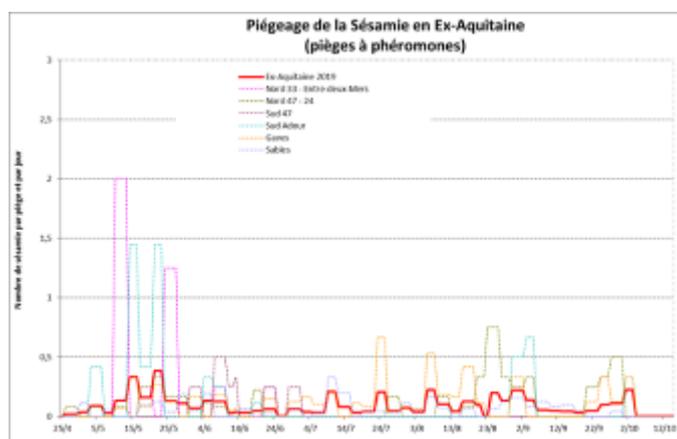
• **Sésamie**

En 2019, 32 pièges à phéromones sésamie ont été suivis en culture de maïs.



Papillon et larve de sésamie
(Crédit photo : A.TAILLEUR - FREDON Aquitaine)

La première capture a été enregistrée début mai dans les Sables, soit quinze jours plus tôt qu'en 2018. Le premier vol a été observé de début mai jusqu'à fin juin avec un pic de vol dans la troisième décennie du mois de mai. Le deuxième vol a débuté début juillet pour finir vers la troisième décennie d'août. Enfin le troisième vol s'étend de fin août jusqu'à début octobre.



Courbe de piégeage de l'année (à gauche) et comparatif entre les 4 dernières années (à droite)

- **Noctuelles : *Helicoverpa armigera***

En 2019, 42 pièges à phéromones *H. armigera* ont été suivis : 18 en culture de maïs, 14 en haricot, 5 en culture de piment d'Espelette, 4 en tomate et 1 en melon.

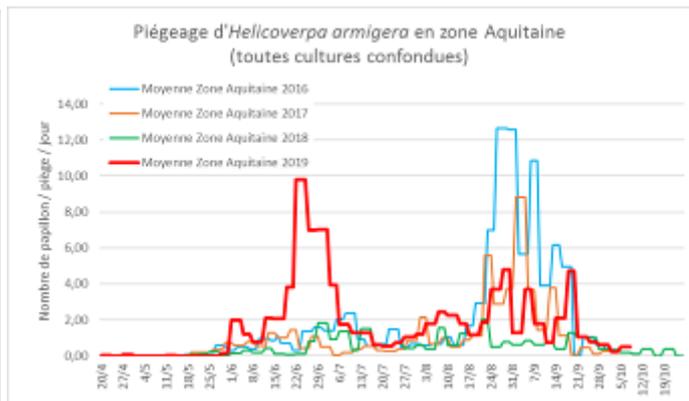


- Tomate
- Haricot
- Maïs
- Piment d'Espelette



Helicoverpa armigera
(Crédit photo : O.BRAY – FREDON Aquitaine)

Comme les années précédentes, trois vols se sont succédé. Le premier vol a commencé début juin pour s'étendre jusqu'aux alentours du 20 juillet. Le pic de vol s'est situé autour du 1er juillet. Le deuxième vol a ensuite eu lieu entre fin juillet et fin août avec un pic autour du 15 août. Le troisième vol s'est ensuite poursuivi jusqu'à mi-octobre. Les dégâts sur fruits de tomates, poivrons ont été signalés en juin, juillet et septembre dans tous les secteurs avec, dans certains cas, des pertes de rendements importantes.



Courbe de piégeage de l'année (à gauche) et comparatif entre les 4 dernières années (à droite)

En conclusion de cette campagne, nous rappelons que certaines précautions peuvent être mises en œuvre pour limiter l'action des bio-agresseurs :

- vérifier l'état des plants à leur réception. Ils doivent être sains à la plantation ;
- ne pas laisser de débris végétaux dans les allées (ce sont des réservoirs de ravageurs et de maladies) ;
- limiter les portes d'entrée aux maladies cryptogamiques en favorisant les cicatrifications ;
- veillez à conserver les parcelles et les abords des abris propres. En effet, les adventices sont des réservoirs à insectes ;
- bien gérer l'aération et le climat des abris ;
- nettoyer et désinfecter le matériel, les abris, les réseaux d'irrigation, pour éviter la propagation de maladies ;
- travailler les parcelles les plus contaminées en dernier ...

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Parcelles flottantes : Cadralbret, CDA 47, ATFL, CA33, Agrobio 33, FREDON Aquitaine, INVENIO, EPLEFPA de Ste Livrade, Midi Agro Consultant, Scaafel, Valprim, VDL, Vitivista. Terre du Sud, Koppert, Syndicat du Piment d'Espelette, Agrobio 40+ agriculteurs observateurs et du réseau Dephy légumes 47

Parcelles de références : FREDON Aquitaine (toutes cultures)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "